

### Déclaration de SUD éducation

Mesdames et Messieurs les membres du CSE,

Nous sommes à la veille d'une nouvelle journée de mobilisation contre la réforme des retraites. Cette réforme est injustifiée et a déclenché la colère des personnels de l'Éducation nationale. La jeunesse amplifie également très nettement sa mobilisation ces dernières semaines : SUD éducation soutient l'ensemble des mobilisations des organisations de jeunesse et étudiantes, se tient à disposition pour les aider et dénonce la répression qu'ils et elles subissent. Le ministère de l'Éducation nationale doit garantir à tou·tes les lycéen·nes le droit de se mobiliser sur leurs lieux d'étude.

Le gouvernement a fait usage de tous les procédés les plus anti-démocratiques : le recours à des procédures accélérées, les mensonges sur le contenu de la réforme qui profiterait aux plus précaires et aux femmes, sur les 1200 euros, et enfin il a recours à la violence pour réprimer les manifestations. Depuis le 16 mars, les violences policières s'accroissent, la criminalisation de la lutte est une manœuvre politique pour faire taire la contestation et le droit de s'exprimer. Les arrestations arbitraires se multiplient : SUD éducation condamne ces arrestations, nous condamnons la criminalisation des luttes et nous exigeons la relaxe de nos camarades et la fin des violences policières. Une collègue AESH de Rouen a ainsi été mutilée, son pouce ayant été arraché par un jet de grenade de désencerclement. L'entêtement du gouvernement ne profite qu'à l'extrême-droite. La colère exprimée dans la rue, si elle n'est pas entendue, pourrait très bien s'exprimer par une montée de l'extrême-droite. Les attaques de groupuscules fascistes sur les

cortèges et locaux syndicaux qui s'accroissent un peu partout en sont un avant-goût. La jeunesse lycéenne et étudiante est particulièrement prise pour cible par ces groupuscules.

L'école est également une cible des partis réactionnaires qui veulent imposer un discours rétrograde, xénophobe et inégalitaire.

Les pressions menées par les groupuscules d'extrême-droite se multiplient dans le monde éducatif : quelques exemples récents avec les satellites du parti Reconquête : le collectif "Protégeons nos enfants" et le réseau "Parents vigilants" qui s'attaquent à des enseignant·es dans le cadre de leurs missions à Luçon, Valenciennes, à Castelnaudary, ou encore à Callac et dernièrement ce réseau a fait annuler une semaine de l'égalité dans un établissement de l'Oise. Ces pressions des groupuscules d'extrême droite sur l'école sont intolérables.

L'école doit être un rempart contre toutes les formes d'intolérances et de discriminations, et nous refusons que les activités et enseignements proposés dans les écoles et établissements fassent l'objet de pression de la part de forces réactionnaires et obscurantistes.

Face à ses attaques, SUD éducation revendique la réaffirmation d'un projet d'école émancipateur qui lutte activement contre les inégalités racistes, validistes, de genre et de classe. Pour cela il faut par exemple des moyens pour que tou·tes les élèves bénéficient d'une éducation à la sexualité, tout au long de leur scolarité, à raison d'au moins

trois séances annuelles comme le veut la loi. Selon une récente campagne “Cas d’école”, seul-es 15 % des élèves bénéficient de ces trois séances pendant l’année scolaire en école et au lycée. Les violences sexuelles ont augmenté de 33 % en 2021, et les LGBTphobies ont augmenté de 28% en France entre 2020 et 2021.

De même, la Défenseure des droits a alerté en août 2022 sur la scolarisation des élèves en situation de handicap. En 2021, 20% des saisines du Défenseur des droits relatives aux droits de l’enfant concernent des difficultés d’accès à l’éducation d’enfants en situation de handicap. Le système scolaire demande aux élèves handicapés de s’adapter alors que c’est à l’école de mettre en oeuvre des compensations au handicap.

Enfin, un récent rapport de la Cour des Comptes montre les carences de notre ministère dans la scolarisation des élèves allophones : entre l’évaluation par le Casnav et la scolarisation, un·e jeune collégien·ne sur dix attend plus de 6 mois pour être scolarisé·e. Au lycée, c’est le cas d’un·e lycéen·ne sur cinq.

La baisse du nombre d’élèves est une véritable opportunité dont l’Éducation nationale doit se saisir pour permettre la baisse du nombre d’élèves par classe, pour assurer les remplacements afin que

les personnels se forment davantage dans le cadre de l’école inclusive malheureusement le ministère y voit seulement une opportunité de supprimer encore 1500 postes.

Face aux discours réactionnaires et aux inégalités sociales, il est primordial que l’école soit moteur de l’égalité sociale et cela coûte des moyens. Voilà la responsabilité de notre ministère.

Enfin, SUD éducation souhaite exprimer le profond mécontentement des personnels d’abord face au passage en force du ministère sur la transformation de la 6e et la suppression de la technologie en 6e malgré l’avis défavorable du CSE mais aussi face aux propos récents du Ministre dans la presse : les effets de la réforme des retraites ne seront pas “relativement gérables”, ils sont injustes et pénalisent lourdement les personnels. De même, les personnels sont opposés au Pacte qui ne permettra pas de pallier les absences non remplacées dont les chiffres avancés par le Ministre dans la presse sont erronés. Le Ministre mélange dans la presse le sujet de la revalorisation, de la transformation des missions des enseignant·es et de la réorganisation des enseignements en collège. Ces déclarations montrent une véritable méconnaissance de la colère qui gronde dans les écoles, les collèges et les lycées.